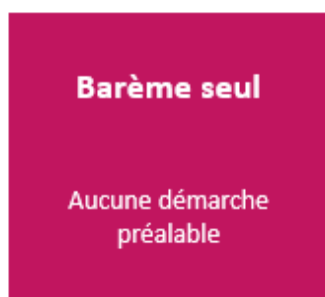


# Les différents types de poste

Les postes proposés dans le département peuvent être classés en 4 catégories :



## Les postes accessibles au barème seul

Pour avoir accès à ces postes, il suffit de les demander dans ses vœux. Vous serez alors classés en fonction de votre barème avec tous les enseignants ayant également demandé le poste. L'affectation sera à titre définitif.

- **Enseignant adjoint en école maternelle ou élémentaire**
- **TS** – Titulaire de Secteur, qui sont stables sur leur circonscription mais qui ont des fractions différentes tous les ans (complément de direction et des collègues à temps partiel)
- Les remplaçants (**à gestion de circonscription, à gestion départementale et de la brigade REP+**)



## Titres ou Habitations

Besoin d'une compétence  
supplémentaire pour  
candidater

### Les postes accessibles avec une habilitation / certification

Pour avoir accès à ces postes, il suffit de les demander dans ses vœux. Si vous avez le diplôme demandé, vous aurez accès à ces postes au barème. L'affectation est à titre définitif. Vous pouvez également demander ces postes même si vous n'avez pas l'habilitation/la certification, vous passerez alors après les enseignants l'ayant. Si toutefois vous y êtes affecté sans le titre requis, ce sera à titre provisoire. Attention, petite exception, il n'est pas possible de postuler sur les postes de direction sans être titulaire de la liste d'aptitude de direction.

- Enseignant élémentaire ou maternelle en **école d'application (PEMF)** – **CAFIPEMF**
- **Directeur** en école maternelle, élémentaire, primaire – **Liste d'Aptitude**
- Enseignant en **ULIS, SEGPA, RASED, EREA** – **CAPPEI**
- Enseignant **adjoint** sur **poste fléché langue** – **Habilitation dans la langue**
- Enseignant **adjoint** en **école bilingue** – **Habilitation École Bilingue**

Ces postes sont accessibles à titre provisoire si vous n'avez pas la certification demandée (sauf direction d'école et RASED).



PEP

Besoin de passer un  
entretien pour candidater

## Les postes à exigences particulières Marseille en Grand soumis à commission – PEP MG

Pour avoir accès à ces postes, il faut candidater sur Colibris courant janvier/février et passer devant une commission. Le jury donnera un avis favorable ou défavorable. Il faut les demander dans ses vœux, l'obtention se fera au barème. L'affectation sera à titre définitif.

Il est possible d'obtenir un de ces postes sans avoir l'avis favorable de la commission à titre provisoire (uniquement sur vœux précis)

### Liste des postes à exigences particulières PEP MG ici

## Les postes à exigences particulières soumis à commission – PEP (ASH et Hors ASH)

Pour avoir accès à ces postes, il faut candidater sur Colibris courant janvier/février et passer devant une commission. Le jury donnera un avis favorable ou défavorable. Il faut les demander dans ses vœux, l'obtention se fera au barème. L'affectation sera à titre définitif.

Les postes en verts sont accessibles à titre provisoire sans avoir l'avis favorable de la commission (il faudra les demander en vœux précis), ceux en rouge seront annulés si vous les demandez sans l'avis favorable PEP.

- Enseignant en Hôpital
- Enseignant en CMPP
- Enseignant en hôpital de jour (HDJ-CMP - CAMSP-CATTP)
- Enseignant en IEM et EEAP
- Enseignant en IME
- Enseignant en ITEP et SESSAD ITEP
- Enseignant au SESSAD TND
- Enseignant en IDS et SSEFIS
- UPE2A 1er degré
- ERSEH
- Enseignant en école Freinet
- Direction d'école Bilingue
- Direction d'école REP+ totalement déchargée (+ de 12 classes)
- Direction d'école Occitan
- Direction d'école d'application

### Lien vers les fiches de poste PEP ici



## **PAP et Appels à candidatures**

Hors Mouvement  
Le barème ne sert pas.

### **Les postes à profil – PAP (ASH et Hors ASH)**

Pour avoir accès à ces postes, il faut candidater sur Colibris courant janvier/février et passer devant une commission. Le jury donnera un avis favorable ou défavorable. Les candidats sont alors classés. Le barème ne compte pas. Le candidat arrivé en tête sera affecté sur le poste. Ces postes sont donc attribués « hors mouvement informatisé ». L'affectation sera à titre définitif (hors mention spécifique portée sur la fiche de poste). Si vous obtenez ce poste, les vœux faits sur le serveur du mouvement MVT1D seront annulés.

**Liste des postes à profil PAP ici**

### **Appels à candidatures**

Des appels à candidatures sont également publiés aux bulletins départementaux et académiques. Pour avoir accès à ces postes, il faudra candidater et passer un entretien. Le jury choisira directement le candidat retenu.

**Liste des appels à candidatures ici**



| Type de poste   | Faut-il candidater à un entretien ?   | Saisie des vœux         | Besoin d'un titre?<br>(certification ou habilitation) | Règles d'attribution   |
|---|---|-------------------------|---|--|
| <b>Postes ordinaires</b><br><i>adjoint, TS, remplaçant</i>  | NON   | OUI<br>Sur SIAM - MVT1D | NON   | <b>Barème seul</b>   |
| <b>Postes à habilitation ou certification</b><br><i>direction, écoles bilingues, SEGPA, ULIS, RASED, EREA, poste fléché langue, PEMF...</i> | NON<br><i>mais être titulaire d'une habilitation ou certification passée au préalable</i> | OUI<br>Sur SIAM - MVT1D | OUI   | <b>Si habilitation ou certification : Barème seul</b><br><br><b>Si pas de certification ou habilitation :</b> possibilité d'obtention à <b>titre provisoire</b> si personne ne demande le poste (impossible pour direction et RASED) |
| <b>PEP – Postes à exigences particulières</b><br><a href="#">(liste ici)</a>  | OUI<br>en janvier/février sur Colibris  | OUI<br>Sur SIAM - MVT1D | <a href="#">Voir fiches de poste</a>                  | <b>Validation par la commission puis barème</b><br><br><b>Si pas d'entretien passé :</b> Obtenir le poste via le mouvement informatisé à titre provisoire (sur vœux précis)  |
| <b>PAP – Postes à profil</b><br><a href="#">(liste ici)</a>   | OUI<br>en janvier/février sur Colibris  | NON                     | <a href="#">Voir fiches de poste</a>                  | <b>Choix par la commission</b>   |
| <b>PEP MG Postes à exigences particulières Marseille en Grand</b><br><a href="#">(liste ici)</a>  | OUI<br>en janvier/février sur Colibris  | OUI<br>Sur SIAM - MVT1D | <a href="#">Voir fiches de poste</a>                  | <b>Validation par la commission puis barème</b><br><br><b>Si pas d'entretien passé :</b> Obtenir le poste via le mouvement informatisé à titre provisoire (sur vœux précis)  |

